

Communiqué de presse, le 6 octobre 2015

Première étape du LEMAN Express

Début des travaux pour permettre la cadence au quart d'heure des trains du LEMAN Express entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge

La première étape du LEMAN Express prévoit une circulation des trains au quart d'heure entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge aux heures de pointe dès fin 2017. Les travaux nécessaires à ce développement de l'offre débutent aujourd'hui, le 6 octobre 2015. Pour un investissement d'environ 100 millions de francs, financés par la Confédération et les cantons de Vaud et Genève, deux îlots de croisement des trains régionaux seront construits dans les gares de Mies (VD) et Chambésy (GE). Les autorités fédérales, genevoises et vaudoises ainsi que les CFF ont célébré l'événement aujourd'hui à Chambésy, où un nouveau pavillon d'information à destination du public été inauguré.

A l'horizon 2030, le nombre de passagers circulant entre Lausanne et Genève doublera, pour atteindre 100'000 personnes par jour. Le programme Léman 2030 – le plus grand projet ferroviaire des dix prochaines années – vise à doubler à la fois la capacité de cette ligne et les cadences du trafic régional.

Dans l'agglomération genevoise, il est prévu que les trains du LEMAN Express circulent dès fin 2017 tous les quarts d'heure *durant les heures de pointe* entre Coppet, Genève Cornavin et la halte de Lancy-Pont-Rouge. Neuf nouvelles rames seront mises en service à cet effet. Ces trains sont les premiers de la flotte LEMAN Express (un total de 23 trains Stadler) qui circuleront aussi bien en Suisse qu'en France, grâce à la jonction ferroviaire en cours de construction. Dès fin 2018, la cadence au quart d'heure sera étendue à *toute la journée*.

Les travaux nécessaires à l'introduction de la cadence au quart d'heure prévoient la création de deux îlots de croisement à Mies et Chambésy. Les deux gares disposent déjà de trois voies : deux pour le trafic Grandes lignes et une pour le trafic régional. Les chantiers consisteront, dans les deux gares, à créer une voie supplémentaire au sud et à construire un nouveau quai d'une longueur de 220 mètres. Des accès avec rampes et passages inférieurs seront aménagés, pour un accès confortable et adapté

aux personnes à mobilité réduite. Les quais disposeront d'abris, de marquises et d'un équipement moderne. Les travaux dureront deux ans. Les coûts se montent à environ 100 millions de francs, financés par le canton de Vaud, le canton de Genève et la Confédération.

Le chantier a été lancé aujourd'hui, le 6 octobre 2015. La partie officielle s'est tenue en présence de Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge des Infrastructures et des Ressources humaines du canton de Vaud, de Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture du canton de Genève, de Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports (OFT) et de Philippe Gauderon, chef de la division Infrastructure et membre de la direction du groupe CFF, ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique.

Afin de tenir les riverains et la clientèle au courant de l'évolution des projets, un pavillon d'information, situé au Chemin William Barbey 47, à Pregny-Chambésy est ouvert sur demande à la disposition du public (leman2030@cff.ch).

Lien internet: www.leman2030.ch

Pour tout complément d'information :

- Pour le Canton de Genève: Luc Barthassat, chef du Département de l'environnement, de transports et de l'agriculture (DETA), par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, tél. 079 417 09 69.
- Pour le Canton de Vaud: Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, tél. 021 316 70 01
- Pour l'Office fédéral des transports (OFT): Florence Pictet, porte-parole, tél. 058 462 36 43, presse@bav.admin.ch
- Pour les Chemins de fer fédéraux (CFF): Service de presse CFF, tél. 051 220 43 43